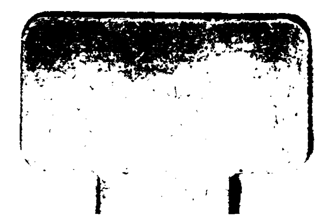

SE
TAIRE
FAIRE



ÉTUDE

SUR LA

RÉFORME DES COUVENTS GRECS

AU XI[e] SIÈCLE.

Paris — Imprimerie de Ad. Lainé et J. Havard, rue des Saints-Pères, 19.

SAINT CHRISTODULE

ET LA

RÉFORME DES COUVENTS GRECS

AU XIe SIÈCLE

PAR

ÉDOUARD LE BARBIER

Ancien élève de l'École d'Athènes.

PARIS

FIRMIN DIDOT FRÈRES FILS, ET Cie
RUE JACOB, 56.

L. HACHETTE ET Cie
BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 77.

1863

AVANT-PROPOS.

Quelques membres de l'Institut, qui veulent bien diriger les recherches de l'École française d'Athènes, ayant manifesté le désir de connaître les *Bulles d'or* du couvent de Patmos, que le savant Ross avait entrevues, nous avons obtenu, en 1853, des Pères de Saint-Jean, l'autorisation de les transcrire.

Il nous a semblé qu'elles jetaient sur l'administration des empereurs grecs et sur la vie monastique, en Orient, une lumière toute nouvelle. On se contente en général d'accuser la théologie d'a-

voir perdu les Grecs; les Bulles d'or expliquent, en grand détail, comment la bureaucratie impériale leur fut encore plus funeste. Le sacerdoce et l'empire, toujours divisés, en apparence, s'accordent toujours, en réalité, pour consommer la ruine des nations.

L'histoire de saint Christodule, fondateur du couvent de Patmos, en est une preuve des plus frappantes. C'est pour cette raison qu'on a essayé de la raconter, non pas d'après les traditions monastiques, mais telle qu'on la retrouve dans les Bulles d'or.

ÉDOUARD LE BARBIER.

Saint-James, ce 10 septembre 1863.

SAINT CHRISTODULE

ET LA

RÉFORME DES COUVENTS GRECS

AU XIe SIÈCLE.

CHAPITRE Ier.

Christodule au mont Olympe, — à Rome, — dans le désert du Jourdain et au mont Latros.

Christodule naquit vers l'an 1020, dans un bourg des environs de Nicée, et fut baptisé sous le nom de Jean. Lorsqu'il fut en âge de s'instruire, ses parents le confièrent à un *grammatiste* qui lui enseigna les premiers éléments. C'était l'usage au onzième siècle de placer toute science dans les saintes Écritures, et de les faire apprendre par cœur. Dès que Jean sut lire, il s'y attacha

avec passion; il ne songea qu'à servir le Christ et à le rejoindre. Sa mère, qui n'avait pas rêvé, comme celle de saint Bernard, que son fils serait un saint, combattit sa vocation. Elle lui choisit une fiancée, espérant ainsi le retenir dans le monde. Elle ne réussit qu'à précipiter sa fuite.

Il se retira à vingt ans dans un des couvents qui faisaient alors de l'Olympe de Bithynie un rival du mont Athos, et se livra, sans retard, à l'ascétisme le plus pénible. Il ne mangeait que du pain frotté de sel, ne buvait que de l'eau, se privait de sommeil, mortifiant la chair afin de sauver l'âme. Au bout de trois années, Jean était un orphelin volontaire, un moine à qui son humilité avait valu le nom d'*esclave du Christ* (*Christodoulos*).

Cependant le voisinage de ses parents le troublait. Redoutant les larmes de sa mère, et poussé par son ardeur inquiète aux pèlerinages lointains, il résolut de visiter Rome.

La ville éternelle inspirait aux Grecs un sentiment de respect mêlé de haine. Ils respectaient en elle la capitale d'un empire dont ils se croyaient les héritiers, l'ancienne métropole du catholicisme et sa première station. Ils la détestaient, parce qu'elle n'était plus, depuis le milieu du neuvième siècle, que la capitale du schisme latin. Aux yeux des théologiens de l'Orient, la vraie Rome ne se trouvait plus à Rome, mais à Constantinople, dans la *Rome nouvelle.* C'est ainsi que les patriarches désignaient le siége de leur puissance.

Christodule demeura peu de temps en Italie. Après avoir adoré les tombeaux des deux *grands apôtres*, il partit pour Jérusalem.

Il avait vingt-cinq ans, lorsqu'il y arriva, 1045. Les années et les voyages, loin d'ébranler sa foi, l'avaient fortifiée. Solitaire de l'Église contemplative, à son départ de l'Olympe, il sortait de Rome soldat de l'Église militante. La vue du clergé latin lui avait appris à joindre l'action à la

prière, et il avait juré, en présence de l'ennemi, de donner aux Grecs de nouvelles armes.

Les véritables représentants du christianisme oriental étaient les moines. Chargés de conserver le dogme et la tradition dans toute leur pureté, les caloyers, *toujours vierges* (ἀεὶ παρθένοι, Bulles d'or), occupaient de droit les premières dignités de l'Église. Le mariage, au contraire, condamnait à rester dans le bas clergé. Il fallait acheter des évêques des places de pappas ou de protopappas, soutenir une famille et vivre plus mal que les artisans. Le peuple aimait les pappas et ne les respectait guère, parce qu'ils lui ressemblaient. Ils n'avaient aucune influence.

Ainsi les moines seuls comptaient pour quelque chose. C'était eux qu'il fallait rendre supérieurs à ceux de l'Occident, pour faire prévaloir *l'orthodoxie* contre le *schisme*. Ce fut le but que Christodule se proposa.

Après avoir parcouru la Palestine, depuis Bethléem jusqu'au lac de Tibériade, il entra dans un des couvents que les solitaires avaient fondés au désert du Jourdain. On ignore combien d'années il y demeura. Mais il est certain qu'en ce siècle d'invasions, où les Arabes, les Gaznévides et les Turcs Seldjoukides, avant-coureurs des Ottomans, se disputaient l'Asie, il était difficile de rester longtemps à la même place. Un jour, les *fils d'Agar* (c'est ainsi que Christodule désigne tous les musulmans) pillèrent les couvents du Jourdain, massacrèrent les moines, et Christodule ne dut son salut qu'à la fuite.

La mer aime les Grecs. Le navire qui portait Christodoulos et ses compagnons d'infortune, poussé par un vent favorable, fut bientôt en vue des côtes d'Anatolie, où les fugitifs débarquèrent. Ils allaient au mont Latros. C'était une montagne sainte, comme l'Olympe et l'Athos, située au fond du golfe Latmique, sur la rive gauche du

Méandre. L'eau glacée des sources qui l'arrosaient était préférée par les Orientaux aux vins de Chypre et de Lesbos; on vantait ses grands arbres, ses jardins et la merveilleuse fertilité des prairies du Méandre, qui en dépendaient. Mais ce qui paraissait plus admirable encore, c'était la sainteté de ses moines. Ils ne ressemblaient en rien aux autres caloyers. Tandis qu'on s'efforçait, dans la plupart des couvents, de remplacer le κοινόβιον par l'ἰδιοῤῥυθμία, c'est-à-dire la vie en commun par la vie à part, les Pères du Latros, fidèles aux traditions du mont Sina, dont ils étaient une colonie, continuaient d'être tous égaux devant la règle, mangeaient tous la même nourriture, au réfectoire, portaient tous des vêtements uniformes. Au milieu du naufrage de la morale et de la volonté, ils maintenaient encore la barque de la primitive Église loin des deux écueils les plus dangereux : la vanité mondaine et l'oisiveté monastique. L'office terminé, ils travaillaient, non pas à

composer des légendes, mais à cultiver la terre. Cette existence doublement féconde, qui fortifiait l'âme et le corps, avait attiré Christodule.

Il étonna bientôt les sinaïtes eux-mêmes par l'ardeur de sa foi et la rigueur de ses pratiques. Après avoir manié le hoyau pendant toute la journée, sous le soleil de l'Anatolie, il priait toute la nuit. La nourriture grossière du réfectoire lui paraissait encore trop délicate : il ne mangeait que du pain. A Pâques seulement et dans les grandes fêtes il y ajoutait un peu de fromage et des œufs, *pour ne point paraître manichéen.*

Toutes les communautés du Latros lui demandèrent d'être leur archimandrite. Il répondit qu'il n'en était pas digne. Mais le patriarche Nicolas, pressé par les moines, confirma l'élection et ordonna à Christodule de se rendre à leurs vœux.

Ce fut la plus belle époque de sa vie. Supérieur des higoumènes de chaque couvent,

directeur d'une province monastique entière, il n'avait au-dessus de lui que les patriarches; car les évêques étaient à peine les égaux des higoumènes. L'influence qu'il avait acquise lui permettait enfin de commencer la réforme de l'Orient. Mais ses épreuves n'étaient pas encore terminées. Les fils d'Agar avançaient toujours en Asie Mineure, et la vallée du Méandre ne fut pas plus épargnée que ne l'avait été le désert du Jourdain. Vers 1077, les Turcs Seldjoukides, arrivant à l'improviste sur le Latros, s'emparèrent des richesses que le travail et la dévotion y avaient entassées. Christodule perdit son petit royaume; l'Anatolie grecque, sa plus sainte montagne.

L'archimandrite reprit la mer, pour la quatrième fois, et se dirigea de nouveau vers Jérusalem. Mais avec quels regrets! Vingt-quatre ans après, au moment de mourir, il se désolait encore :

« Hélas, s'écriait-il dans son testament,
« comment puis-je supporter sans pleurer

« le souvenir de ces malheurs !... Jamais
« parmi les frères qui vivaient avec nous
« sur le Latros on n'entendait une parole
« inconvenante. Jamais on ne surprenait
« entre eux de liaisons coupables... Ils ne
« s'occupaient, durant les six jours de la
« semaine, qu'à chanter les psaumes et à
« terminer leurs travaux...

« Mais voilà que le glaive du Seigneur
« frappe à coups redoublés sur l'Ionie, sans
« répit, sans relâche, sans jamais rentrer
« dans le fourreau... »

Peu s'en faut que le saint n'accuse Dieu autant que les Turcs.

CHAPITRE II.

Christodule à Strovilos et à Cos. — Fondation de nouveaux monastères. — Priviléges que les empereurs leur accordent. — Les domaines de la couronne passent entre les mains des moines. — La mère d'Alexis Comnène donne à Christodule des îles entières.— Procès.— Lutte des employés de l'empire et des propriétaires laïques contre les moines.

Les voyages duraient si longtemps, au onzième siècle, qu'on n'arrivait pas toujours où l'on voulait aller. Les marins, faute de boussole, suivaient les côtes et relâchaient à chaque port. Dès que l'ancre était jetée, ils se rendaient au couvent le plus renommé du voisinage, où ils baisaient les statues des saints sur les mains et sur la bouche, pendant que le *trapeza-*

rios dressait les tables au réfectoire; car le monastère était souvent l'unique hôtellerie du pays, et, dans tous les cas, la meilleure. L'écot se payait à l'église, où l'on rendait à Dieu ce que les Pères avaient donné en son nom.

A peine le navire de Christodule fut-il sorti du golfe Latmique, qu'il mouilla dans le port de Strovilos, en face de l'île de Cos, au pied du promontoire Conique. Un couvent de saint Jean le Précurseur, appelé par les habitants la Moni du Cavalouri, s'élevait dans un des faubourgs de la ville. L'archimandrite du Latros s'y rendit.

L'higoumène, Arsenios Skinouris, était laïque et même père de famille, malgré son titre de supérieur et sa robe de moine. Sa fille Arsène ayant préféré la vie ascétique au mariage, il avait consacré ses revenus de Cos et de Léros, qui étaient considérables, à la fondation du Cavalouri. L'empereur Michel VII le Parapinace, 1071-1078, l'avait secondé, en l'exemptant de

tout impôt; et les moines, qu'il nourrissait, lui avaient témoigné leur reconnaissance en le nommant higoumène.

Lorsque Christodule lui raconta ses malheurs, Arsenios eut pitié des sinaïtes et peur des Turcs. Il pressa l'archimandrite du Latros de prendre sa place et lui donna tous ses biens. Pour lui, heureux d'avoir confié au plus saint homme de l'Asie le salut du monastère, il se retira dans un ermitage de l'île de Cos, avec une petite somme qui fut bientôt épuisée. Jamais renoncement ne fut plus complet.

Ces événements se passaient dans la première année du règne de Nicéphore III le Botoniate, qui venait de renverser Michel VII, 1078. Christodule, naguère pèlerin sans asile, maintenant possesseur et maître souverain de l'un des monastères les plus riches de l'Anatolie, comprit que la fondation du Cavalouri était trop récente pour que ses priviléges fussent incontestables. Le départ d'Arsénios pouvait en-

hardir les employés du fisc impérial, soulever des discussions. D'un autre côté, les anciens moines, habitués à vivre dans une liberté complète, étaient jaloux des nouveau-venus, et les réformes que l'archimandrite parlait d'introduire augmentaient encore le mécontentement. Menacé à l'extérieur et à l'intérieur, il implora la protection de la sœur de Nicéphore et la supplia de donner elle-même aux Pères du Cavalouri la règle qu'ils devaient suivre.

Un *typicon* signé par une femme n'était pas une. nouveauté. L'impératrice Irène, contemporaine de Charlemagne, en avait composé un, et l'on se rappelait encore que cette sainte avait sauvé l'orthodoxie en rétablissant le culte des images, proscrit par Léon l'Isaurien.

La sœur de Nicéphore III obtint, en 1079, une bulle d'or, confirmant l'indépendance absolue du Cavalouri et l'exemptant de tout impôt, à condition qu'il se

conformerait au *typicon* de sa bienfaitrice.

Arsenios Skinouris, devenu moine, fonda un nouveau couvènt sur le mont Dikaion, dans l'île de Cos. A défaut de ses biens, qu'il avait abandonnés à Christodule, il eut recours, pour faire subsister ses compagnons, à la munificence impériale, qui ne lui manqua pas. Nicéphore le Botoniate, par une bulle du mois de mars 1080, lui accorda, avec une exemption générale de toutes les charges publiques, un don annuel de trois cents mesures de blé, qui devaient être fournies par le gouverneur des Cyclades. Ainsi Arsenios demeurait higoumène et ne craignait plus les Turcs.

Cependant les Pères du Cavalouri, accoutumés à la direction d'un homme du monde, se pliaient difficilement aux exigences d'un anachorète. D'autre part, « *les impies*, *les athées qui auront une mauvaise fin*, » comme disent les bulles, en

parlant des Seldjoukides, ne cessaient pas de les inquiéter. Le danger était grand sur la côte d'Asie, et l'imagination grecque, surexcitée par les longues conversations du cloître, l'exagérait encore.

Christodule ayant fait part de ses chagrins à Arsenios, celui-ci lui conseilla de venir à Cos et d'y bâtir un nouveau couvent, dans les terres qu'il lui avait cédées en même temps que le Cavalouri. L'ancien archimandrite du Latros aimait le changement, comme tous les hommes qui cherchent la perfection. Il suivit ce conseil, traversa le détroit, et la Tout Immaculée Mère de Dieu des Castrianiens s'éleva sur le mont Pilé, la même année que les cellules d'Arsenios sur le Dikaion, 1080.

Christodule resta dans l'île de Cos de 1080 à 1088.

Il y était arrivé avec une bulle de Nicéphore, du mois de mars 1080. Mais, malgré la précaution que l'empereur avait prise d'affranchir les Castrianiens de tout

tribut, les employés du trésor exigèrent un impôt, appelé le τέταρτον, représenté par une redevance annuelle de six mulets. L'abdication de Nicéphore le Botoniate et l'avénement d'Alexis Comnène, 1081, leur avaient donné l'espoir que l'intérêt de l'empire passerait avant celui des caloyers. Ils se trompaient.

Au mois de mars 1085, Alexis défend de réclamer les six mulets, sous peine de payer au secret du domaine privé une amende de cinq livres d'or. Dès le début de son ordonnance, le nouveau souverain se hâte de rassurer Christodule. « A ceux qui ont toujours aimé la vie monastique et à *qui la tranquillité est chère*, ma puissance impériale rend de justes honneurs. Elle fait droit à leurs réclamations, etc., etc. »

Nicéphore, ancien général de Michel VII, se contentait d'accorder ce qu'on lui demandait. Alexis Comnène, frère d'une femme savante, fils d'une mère pieuse, qui eut toujours sur lui le plus grand ascendant,

fera par goût ce que Nicéphore faisait peut-être par nécessité.

Aussi les moines ne sont pas ingrats. Aux yeux de Christodule, Alexis est le protecteur par excellence, le souverain légitime ; Nicéphore, un parvenu, un usurpateur.

« J'ai obtenu, dit-il, dans son testament, une Bulle d'or de celui qui s'était emparé du sceptre des Romains, du seigneur Nicéphore le Botoniate. »

Et rien de plus.

Alexis, au contraire, qui l'a détrôné et qui est entré dans Constantinople par trahison, est « *son* empereur pieux, *dirigé par Dieu*, *grand* entre tous les empereurs. »

Les Bulles d'or répondent à ces éloges, par des panégyriques de plus en plus longs de la vie monastique.

Les donations d'Arsénios et de quelques autres particuliers suffisaient jusqu'à ce jour à l'entretien des moines. Mais, dès que sa position fut assurée dans l'île de

Cos, Christodule s'efforça de faire d'autres conquêtes dans les pays voisins.

La mère de l'empereur possédait plusieurs îles de l'Archipel. Son domaine, distinct de celui de l'empereur, portait le nom de *Secret du Myrélaion*. Le secret, c'est-à-dire l'administration, les bureaux du myrélaion, était continuellement envahi par des moines, qui n'en sortaient jamais, sans emporter une île ou un village. C'était le rendez-vous de tous ceux qui avaient renoncé aux biens de ce monde. Pour leur part, les Pères d'un couvent de Constantinople, appelé le Sauveur Qui Voit Tout (Pandépoptis) y avaient pris Léros, Lipsô et Pharmacon, trois Sporades entières.

Depuis sa fuite du mont Latros, Christodule pensait toujours à ses riches prairies du Méandre. N'osant pas les faire valoir, à cause des Turcs, et ne voulant pas les perdre, il proposa aux moines du Pandépoptis de les leur céder, en échange de Lipsô, de Léros et de Pharmacon. Mais comme

ces propriétés, de même que celles du couvent de Constantinople, provenaient de libéralités impériales, il fallut consulter le secret du myrélaion et la mère de l'empereur.

Il semble, d'après les bulles, que le Pandépoptis se prêta difficilement à cette mutation : les îles lui paraissaient plus sûres que la terre ferme. Mais la mère d'Alexis Comnène, gagnée par la sainteté de Christodule, triompha de leur résistance.

Le secret du myrélaion rentra en possession de Léros, de Lipsô et de Pharmacon et put en disposer en faveur de Christodule. Toutefois on se contenta, pour le moment, de lui accorder Lipsô et trois villages de Léros. Le secret ne voulait pas se dépouiller complétement, ne sachant que trop qu'il aurait à donner encore.

Sur ces entrefaites, des particuliers revendiquèrent la propriété de Léros et contestèrent au myrélaion le droit d'en rien

distraire, tandis que le vestarque (sous-préfet) Matzaros percevait les impôts.

Le saint porta plainte à Constantinople; le myrélaion intenta un procès au vestarque. L'affaire fut portée devant le *proto-proèdre*, ou premier président, *gardien de l'écritoire*, et devant le protoproèdre, chargé de la justice, qui donnèrent sur-le-champ gain de cause à la mère de l'empereur.

Alexis Comnène, au mois de mai 1087, s'empressa de confirmer la donation de sa mère et le jugement de la haute cour. (bulle n° 4.) Mais comme les employés du myrélaion eux-mêmes essayaient souvent de reprendre ce que les moines leur avaient arraché, c'est contre eux et contre lui-même que l'empereur usa des plus grandes précautions.

1° Les revenus de Lipsô et de Léros seront consacrés, dit la bulle, *à la fourniture des cierges* et à l'entretien des moines.

2° Le couvent du mont Pilé, exempt pour ses propriétés de Lipso et de Léros, de même que pour celles de Cos et de Strovilos, de tout tribut et de toute charge, possédera ces biens « *en toute souveraineté*, en propriété absolue et *perpétuelle*, *quand même une ordonnance impériale déclarerait que les donations viagères seules sont irrévocables.* »

Christodule, malgré tant de discours d'or (Χρυσόβουλλος λόγος) et de serments, ne fut en paix ni avec ses moines, ni avec ses voisins.

Alexis avait ordonné aux premiers de se conformer à la règle qu'il plairait à l'archimandrite de leur imposer. Ils la violaient chaque jour.

Alexis avait approuvé les nouvelles donations que des particuliers avaient faites au mont Pilé. Mais les voisins du monastère, toujours soutenus par les autorités locales et les employés du trésor, en revendiquaient une partie. Dès que l'empereur

avait terminé les procès d'un côté; ils renaissaient de l'autre.

Les querelles devinrent si violentes; les moines, si corrompus, que le saint résolut de quitter Cos et de s'établir dans un désert, dont la possession ne tenterait personne.

Ce fut dans ce dessein qu'il partit pour Constantinople.

CHAPITRE III.

Christodule à Constantinople. — Opposition que ses réformes rencontrent en Thessalie. — Il demande Patmos à l'Empereur, et l'obtient. — Conditions qu'il impose au gouvernement.

Christodule venait à Constantinople proposer à l'empereur un de ces échanges qui permettaient aux moines d'acquérir de nouvelles provinces, sans renoncer pour toujours à celles qu'ils abandonnaient.

Il représenta d'abord que la vie ascétique était devenue impossible à Cos, qu'une île *entièrement déserte, ne servant de passage à personne*, lui était nécessaire, et il

offrit de céder au domaine de la couronne toutes ses propriétés de Cos et de Strovilos, si l'empereur consentait à lui donner Patmos. C'était un rocher stérile, inhabité depuis plusieurs siècles, dont le souvenir de saint Jean l'Évangéliste était l'unique richesse. Mais cette solitude, où *le fils du tonnerre* avait écrit l'Apocalypse, devait être plus favorable à la vie religieuse que le tumulte du monde (1).

Alexis Comnène fut effrayé de cette résolution. Prévoyant que la fondation d'un monastère, à qui les moyens d'existence feraient défaut, serait une nouvelle charge pour le trésor, il essaya de dissuader le saint, et le pressa d'accepter la dignité d'archimandrite des couvents de

(1) *Bulle* n° 5. — Rien ne prouve que saint Jean ait composé l'Apocalypse à Patmos. On sait seulement qu'il y fut exilé par Domitien, en 95, et qu'il en fut rappelé par Nerva, à la fin de 96. Voir, sur saint Jean et sur l'Apocalypse, l'histoire de Patmos de M. Guérin.

Cellia et de Zagora, qui étaient riches. Celui-ci ne la refusa pas. Seulement il pria l'empereur d'attendre, pour le nommer, que les moines de Thessalie eussent promis de se soumettre aux réformes qu'il jugeait indispensables. Alexis Comnène y consentit.

La règle que Christodule leur proposa était une véritable satire de leur conduite.

« Le poisson, disait le saint, s'il reste longtemps hors de l'eau, finit par mourir; de même l'âme du moine est en danger, s'il demeure longtemps hors de sa cellule. »

La vie en commun (τὸ κοινόβιον), le réfectoire et sa cuisine invariable, la livrée de la pauvreté, et surtout la défense d'aller dans les villes, les effrayèrent. Habitués à sortir après chaque office, à dîner où bon leur semblait, chez des parents ou chez des amis, ils répondirent qu'ils n'éprouvaient nul besoin d'être réformés, et que l'em-

pereur n'avait pas le droit d'imposer un archimandrite à des couvents *stavropigiaques*.

Le saint continua donc de réclamer Patmos. Alexis, pressé par sa mère, la lui accorda.

Cependant la propriété d'une île entière ne suffisait pas à Christodule. Il y voulait être indépendant et souverain absolu. Ce n'était pas seulement un monastère qu'il allait fonder, mais un état exclusivement réservé aux moines, où les laïques eux-mêmes endureraient toutes les rigueurs de la règle. Il fallait qu'il fût entièrement détaché de l'empire; qu'il n'eût avec les autres hommes ni rapports religieux, ni rapports sociaux, ni rapports politiques. L'entrée de l'île était interdite aux évêques de l'Éparchie. Le patriarche de Constantinople lui-même ne pouvait rien changer à la législation de Christodule.

La terre de Patmos devait demeurer vierge comme saint Jean, *le disciple tou-*

jours vierge (ἀεὶ παρθένος). Nulle femme n'y habiterait, nul enfant, nul jeune garçon, nul eunuque. Elle serait inabordable *aux visages lisses*.

Ainsi l'idéal du réformateur est celui que les vingt couvents de l'Athos réalisent de nos jours, d'une manière plus parfaite encore, car les femelles des animaux elles-mêmes en sont exclues.

Cette guerre implacable livrée à la nature, ce dégoût de la vie, posé en principe comme la fin unique du vrai chrétien, inquiétèrent Alexis. Il refusa de prononcer la proscription des femmes.

Une femme la prononça. La mère de l'empereur intervint encore et décida son fils.

Possesseur de Patmos, de Lipsô, de trois villages de Léros et de l'Archipel des Arki, exempt de tout impôt, Christodule reçut encore du duc des Cyclades le blé nécessaire au couvent.

« Patmos, dit l'empereur, sera, à partir

d'aujourd'hui, pour les siècles des siècles, *entièrement séparée des pays sur lesquels notre puissance impériale a des droits.....*

« Elle appartiendra aux moines intégralement, sans aucune charge, en toute propriété et *en toute souveraineté*, inviolablement, *éternellement....* Ils n'auront aucun compte à rendre à personne... Libre, indépendant, le monastère se gouvernera lui-même, d'après la règle du pieux Christodoulos, et ni le couvent, ni ses dépendances, ni l'île elle-même ne seront soumis à l'autorité impériale. »

Alexis annula la souveraineté du patriarche en même temps que la sienne. Il se proclama le défenseur du clergé régulier contre le clergé séculier.

Christodule, muni de cette Bulle d'or, quitta Constantinople avec une colonie d'ouvriers. Il avait eu soin d'y joindre un mandement ou sigillion du patriarche Jean, qui déclarait le monastère *stavropi-*

giaque, c'est-à-dire indépendant des évêques. Christodule, protégé par l'empereur contre le patriarche, appelait ce dernier à sa défense contre les métropolitains.

CHAPITRE IV.

Description de Patmos. — Fondation du monastère de Saint-Jean. — Nouvelles donations faites par l'Empereur aux moines.

Patmos est une île de trente ou quarante mille pas de circonférence qui s'élève au nord des Sporades, dans la mer Icarienne.

Elle était déserte en 1088. Christodule l'affirme dans son testament; les bulles le répètent sans cesse dans leurs considérants. On comprend, en la voyant, l'énergie indomptable et la véritable grandeur de Christodule. Conduire les moines à Patmos, c'était les transporter sur un champ de bataille, les forcer à lutter contre

la nature, à travailler tous les jours, pour conquérir un abri et quelques ombrages.

En effet, l'île est un amas de pierres roulantes et de rochers aigus, tourmentés, fendus, brisés de mille façons. Aujourd'hui, malgré son port de la Scala, son couvent de Saint-Jean, sa petite ville et ses quatre mille habitants, Patmos est encore un désert, brûlé par le soleil et desséché par les vents. A côté d'elle, Égine est une campagne fertile et Samos un jardin. A peine si l'on y découvre quelques vallons où la vigne et l'olivier se cachent. On pourrait en compter les arbres. Les bœufs de labour, les chevaux et les troupeaux de moutons y sont inconnus, de même que les pâturages. Quelques chèvres seulement au bord des précipices ; des porcs dans toutes les rues de la ville, et de place en place un pauvre âne maigre gravissant péniblement les rochers.

Cependant Patmos n'avait pas toujours été un désert jusqu'en 1088. L'ancienne

population, dont quelques inscriptions et quelques ruines attestent l'existence, avait principalement séjourné sur le sommet de deux montagnes.

La première, appelée l'Acropole, est placée au centre de l'isthme qui relie les deux moitiés de l'île.

La seconde, située au milieu de la presqu'île méridionale, est connue sous le nom de montagne de Saint-Jean, parce que la *Grotte de l'Apocalypse* se trouve sur son versant du nord.

Christodule vit sur la première : les murailles et les tours d'une ville forte, dont les assises irrégulières appartenaient à ces constructions des temps primitifs que Tite-Live décrit en parlant de Sagonte ; — des temples à demi renversés, — et de petits carrés, taillés dans le roc, que les anciens appelaient des maisons.

Sur la seconde, le temple de Diane, fondé par Oreste, s'élevait encore, et la déesse, debout sur son piédestal, semblait

protester contre l'invasion du moyen âge et de la religion nouvelle. Christodule marcha droit à elle, la précipita sur le pavé du temple et la brisa. Puis, pour effacer la trace du culte païen, il résolut de bâtir le couvent de l'Apôtre *Toujours Vierge* sur le terrain que les premiers Grecs avaient consacré à leur vierge chasseresse.

Les ouvriers se mirent à l'œuvre avec les moines. On jeta les fondements d'une de ces hautes et vastes citadelles, appelées monastères, qui servaient d'abri aux caloyers et de refuge aux populations, lorsque les pirates musulmans ou latins paraissaient. Mais la tempête soufflait sans cesse sur ces rochers nus; la vie était triste, loin de Constantinople et des tavernes. Les ouvriers se lassèrent.

Les moines, de leur côté, regrettaient Cos et surtout leur douce Anatolie, la terre des grands bœufs et des grands arbres. Ils formèrent, avec les ouvriers, le projet de quitter l'île et d'abandonner Christodule.

Le saint lui-même raconte ces complots avec une grande amertume. Averti du danger, il reprocha à ses frères leur peu de constance, leur rappela qu'ils avaient manifesté eux-mêmes le désir de ne plus demeurer sur le mont Pilé. Ils répondirent qu'il les avait trompés. Cos était habitable, Patmos était un lieu d'exil. Il avait donné au domaine impérial des jardins pour un désert, et ruiné le monastère.

Les révoltes s'apaisent aisément lorsque le chef partage tous les dangers et toutes les souffrances de ceux qu'il dirige. Christodule retint les moines par la force de l'exemple. Ils n'osèrent pas trahir ce vieillard amaigri qui portait, du matin au soir, des pierres et de la chaux comme un simple manœuvre, et qui, toute la nuit, priait. Les plus prévoyants réfléchirent aussi qu'il était l'unique propriétaire des biens de la communauté, et qu'il leur serait plus facile de sortir de l'île que de trouver du pain.

Mais cette crainte ne retenait pas les ouvriers. Le désir de revoir leurs femmes et leurs enfants l'emportait sur l'admiration que les miracles du saint leur inspiraient. Il fut obligé de suivre les conseils de l'empereur et de lever les défenses qui interdisaient Patmos *aux visages lisses.* Il s'en consola en leur assignant, dans le nord de l'île, le plus loin possible du couvent, un territoire déterminé. Une ligne de démarcation, allant du promontoire Bœum au cap Saint-Nicolas, les sépara des moines.

Cette précaution ne suffisait pas, et le saint prévoyait que, des deux côtés, on essayerait de franchir la limite. Des deux côtés, on encourut, dans ce cas, les pénitences les plus sévères et l'exil. Du reste les laïques (οἱ κοσμικοί) n'eurent pas le droit de voir leur famille sans conditions. Lorsqu'ils travaillaient pour le monastère, c'est-à-dire pendant cinq jours de la semaine, ils devaient rester dans le célibat, comme les moines. Le vendredi soir seulement, on

leur donnait congé jusqu'au lundi matin. Ainsi les laïques étaient mis en quarantaine : toutes les fois qu'ils voulaient vivre en laïques, on les condamnait à rester en dehors de la terre sainte.

Cependant ce ghetto devint en peu de temps le district le plus peuplé et le plus productif de Patmos. Les femmes filaient la laine, arrosaient leurs jardins, ornaient leurs petites cabanes ; les enfants gardaient les porcs et les chèvres ; les hommes, pendant deux jours, bâtissaient, plantaient, défrichaient. De petits hameaux (χωριδάκια) s'élevaient au nord de l'île, avant que le couvent fût bâti.

L'économe du monastère, chargé de lever la taxe sur les maisons, les troupeaux et les récoltes, eut le droit de franchir la limite en compagnie d'un frère désigné par l'higoumène.

Ce fut peut-être à cette occasion qu'on prescrivit aux femmes le costume qu'elles portent encore. Dans tout l'Orient, le sein

reste découvert, même quand la figure est voilée. A Patmos, un grand tablier noir, attaché au cou, descend jusqu'aux pieds et dissimule la taille. Une haute toque noire, semblable au bonnet monacal, cache les tresses de leurs cheveux. De loin on croit voir des caloyers.

Grâce aux concessions de Christodule, le couvent de Saint-Jean fut achevé et l'île se peupla. Mais comme elle ne produisait rien en 1088, l'arrivée des femmes et des enfants augmenta, dans les premiers temps, les charges du monastère. Les revenus de Lipsô et de Léros et les convois de blé que le duc des Cyclades envoyait devinrent insuffisants. Les moines reprochèrent de nouveau à leur higoumène d'avoir cédé à l'empereur ses biens de Cos et d'Anatolie.

Alexis Comnène, de son côté, était fermement résolu à mettre un terme aux demandes des caloyers. L'accroissement prodigieux du nombre des couvents commençait à l'inquiéter. Il s'était donc empressé

d'accepter l'indemnité que Christodule avait proposée au domaine. De plus, comme le territoire de Patmos était beaucoup plus étendu que les propriétés du mont Pilé et du Cavalouri, il avait défendu, dans la bulle de fondation, « *d'y rien ajouter, d'aucune manière,* sous quelque prétexte que ce fût, dans n'importe quelle île. »

Cependant dès l'année suivante, sous l'influence de sa mère, l'empereur rend à l'higoumène de Patmos tous ses biens de Cos et d'Anatolie :

1° Le couvent de Cavalouri ou de Saint-Jean le Précurseur, à Strovilos ;

2° Dans l'île de Cos : Castrianon, Pilé et le couvent de l'Immaculée Mère de Dieu.

Il y ajoute :

3° La petite île de Pharmacon, que le secret du myrélaion avait essayé de conserver ;

4° Dans l'île de Crète, le métoki de Styllon ;

5° Et, dans l'île de Lemnos, une église, un moulin à eau, des vignes, des champs, des serfs et des métairies.

Toutes ces possessions jouirent des *mêmes priviléges* que Patmos, et les ducs eux-mêmes, c'est-à-dire les gouverneurs des Thèmes ne purent se servir ni des maisons, ni des meubles, ni des *pariki*, ni des *proscathiméni*, c'est-à-dire des serfs attachés à la glèbe.

Voilà donc Christodule investi de tous les droits d'un seigneur féodal, sans avoir à en supporter les charges, car les moines n'iront pas à la guerre, Patmos ne fournira pas de soldats. Il a droit de vie et de mort sur ses *pariki*. Les laïques *attachés* à ses propriétés peuvent encore moins que les caloyers se soustraire à sa discipline.

CHAPITRE V.

Christodule quitte Patmos et se retire en Eubée, 1093. — Sa mort, 1101. — Ses dernières volontés. — Retour des moines à Patmos.

Pendant cinq années, de 1088 à 1093, Christodule agrandit et fortifia le couvent de Saint-Jean l'Évangéliste, qui devint, dès l'origine, un des plus renommés de l'archipel. Dieu acheva ce que les hommes avaient commencé. Un jour, dans un vallon qu'on appelle aujourd'hui le *jardin du Saint*, une source jaillit, à la voix de Christodule, et les citronniers fleurirent. Un autre jour, les habitants des îles voisines, manquant de pain (ce n'était pas rare au moyen âge), vinrent lui en demander, et

tout-à-coup, dans un pays qui ne produisait pas un épi de blé, on trouva des vivres pour tout un peuple. Miracle incontestable, qui se renouvela plus d'une fois; car les monastères, absorbant la richesse et les subsistances de toute la nation, étaient toujours mieux approvisionnés qu'elle. Mais le plus grand de tous est celui que la légende oublie: c'est d'avoir découvert, dans l'Archipel, une terre perdue pour l'humanité, depuis dix siècles, et de l'avoir repeuplée. Il y eut, grâce à Christodule et malgré lui cependant, un désert de moins dans l'empire grec.

La mère d'Alexis Comnène avait consacré toute son influence et une grande partie de ses revenus à l'établissement de la nouvelle colonie. Ses employés voulurent y mettre obstacle. Deux Bulles d'or avaient exempté Léros et Lipsô de toute redevance, le secret du myrélaion en exigea.

Les bureaux, ruinés par les moines, se vengeaient à force de malentendus. L'em-

pereur avait ordonné ; ils feignaient d'attendre ses ordres, espérant qu'on se lasserait de se plaindre.

Mais Christodule n'était pas de ceux qu'on lasse, et la mère de l'empereur avait bonne mémoire. Elle rappela au protovestarque du myrélaion, au mésocellérier et au grand chartulaire que Christodule avait des droits *éternels*, *imprescriptibles*, *inaliénables*, et qu'il fallait les respecter, 1093.

Le monastère avait encore d'autres ennemis, presque aussi dangereux que les employés du fisc et des domaines : c'étaient les Latins et les Musulmans.

Tandis qu'Alexis Comnène s'avançait, à l'Occident, contre ce Bohémond (Βοεμοῦνδος) que la savante Anne déteste plus qu'un Turc, les Seldjoukides, trouvant l'Orient sans défense, entraient de toutes parts dans l'empire et descendaient dans l'Archipel. Le pillage des îles, qui n'eut pas de fin durant tant de siècles, commença. Le sé-

jour de Patmos devint aussi dangereux que celui du désert de Judée, du mont Latros et de Strovilos.

La peur gagna les moines. Pour la sixième fois, Christodule chercha un nouveau refuge. Les Pères de Saint-Jean emportèrent leurs richesses et laissèrent leurs serfs : c'étaient des bouches inutiles. Déjà les moines se préparaient à embarquer tous les approvisionnements, quand le saint leur fit remarquer qu'un chargement trop lourd retarderait leur fuite. Les serfs ne furent pas forcés d'aller mendier le pain des *athées*.

Il y avait alors, en Eubée, un autre saint nommé Eumathios, fils spirituel de Christodule. L'higoumène de Patmos se retira près de lui, avec ses quatre-vingts moines. On leur donna des maisons, des vivres, des vêtements, et ils se réjouirent doublement d'avoir quitté leur île.

Toutefois ce ne furent pas les Turcs qui

l'envahirent, mais *les hommes de l'empereur* (1). Profitant de l'absence de Christodule, les employés du fisc forcèrent chaque maison à donner ou à payer un soldat, 1093.

Depuis la fuite des caloyers, l'île ne renfermait plus qu'une douzaine de familles ; aucune n'échappa. Les hommes mariés, pères de quatre ou cinq enfants, les fils de veuve, les grands-pères eux-mêmes allèrent exposer leur vie, tandis que les moines se mettaient en sûreté. Les femmes restèrent seules et gardèrent cette terre sainte dont on les jugeait indignes, cinq années auparavant.

Sur les réclamations de Christodule, Christophoros Magistros, grand chartulaire, receveur de l'île de Cos, l'*homme de l'empereur*, exempta les Patmiotes du service militaire, avril 1094. Mais comme l'empereur, battu par les Normands, me-

(1) Plusieurs actes de la chancellerie impériale sont signés ὁ ἄνθρωπος τοῦ βασιλέως.

nacé par les Turcs et justement effrayé des levées d'hommes qui se faisaient en Occident pour la délivrance du Saint-Sépulcre, avait plus que jamais besoin d'argent et de soldats, le grand chartulaire se rappela que les propriétés de Christodule, à Cos, avaient jadis été cédées au domaine en échange de Patmos. Les serfs de ces terres furent tenus de remplacer les Patmiotes.

Cependant Christodule, accablé d'années et brisé par sa double lutte contre le monde et contre les moines, sentait sa fin approcher. Il était, comme saint Bernard, d'une maigreur effrayante. Le regret d'avoir abandonné Patmos qu'il aimait comme un vieillard aime son dernier enfant, achevait de le désespérer. Il parlait sans cesse de retourner sur la montagne de Saint-Jean; mais les moines trouvaient toujours de nouvelles raisons de différer le voyage. « Le saint était trop faible; la traversée trop pénible ; l'île, toujours menacée. » Christodule, enchaîné par ses quatre-vingts

ans, était, pour la première fois, contraint de leur obéir.

En 1100, ayant reconnu qu'il ne lui serait pas donné de revoir Patmos, il se hâta d'y envoyer Sabbas, un de ses disciples les plus dévoués, avec le titre de sous-higoumène. Il lui donna ses livres, et, sans doute, les vases sacrés et le droit de disposer des revenus du couvent. Les serfs ne furent pas oubliés. Sabbas partit avec un chargement de bœufs.

Onze mois après, le saint mourut dans sa quatre-vingt-unième année, 1101. Ses dernières pensées furent pour Patmos. « Mes enfants, » répétait-il à ses moines, au moment d'expirer, « ne soyez pas ingrats envers l'île déserte de Patmos, où « nous avons tant peiné. » Il les pressa d'y retourner, les conjurant d'y transporter son corps.

Les moines obéirent. Le départ de Sabbas, héritier des pouvoirs et des volontés de Christodule, les laissait sans chef et, par

conséquent, sans ressources en Eubée, à la mort de ce dernier. Ils furent trop heureux que l'empereur leur donnât les moyens de regagner leur île. Toutefois ils ne purent exécuter la dernière volonté du saint. Lorsqu'ils se mirent en devoir d'emporter son corps, les habitants prirent les armes et montèrent la garde autour du tombeau. Les moines partirent seuls. Mais au bout d'un an, ils firent, de nuit, une descente en Eubée et reconquirent les restes de leur higoumène. On les voit encore, à l'entrée de l'église de Saint-Jean, dans un cercueil vitré.

CONCLUSION.

Les réformes de Christodule ne lui survivent pas.

Les deux réformateurs les plus influents de la vie monastique, en Orient et en Occident, saint Christodule et saint Bernard, furent presque contemporains. Au moment où le premier achevait de fonder Patmos, le second venait au monde, en Bourgogne, 1091; il entrait à Cîteaux, vingt-deux ans après; trente-trois ans plus tard, il prêchait la seconde croisade et dirigeait les papes.

La solitude exerçait sur son esprit, comme sur celui de Christodule, un charme tout-puissant. Il en parlait avec

passion dans ses lettres, et ne cessait jamais de la recommander à ses disciples.

« Croyez-en mon expérience, leur écrivait-il, vous trouverez dans nos forêts quelque chose de plus rare que dans les livres: les arbres et les rochers vous donneront des enseignements préférables à ceux des maîtres les plus habiles. » (Lettre 106.)

Mais s'il l'aima toujours, il ne s'absorba jamais dans l'adoration un peu vague de la nature. Sa foi fut plus active que celle du saint grec, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, plus pratique.

A la voix de saint Bernard, les vices de la féodalité sortirent des couvents, et le travail y rentra. A la voix de saint Christodule, les vices de l'empire romain se cachèrent, mais les portes ne s'ouvrirent pas au travail. Les *pariki* continuèrent de servir les moines; les *proscathiméni*, de cultiver leurs champs. Il admira l'existence laborieuse des sinaïtes, mais n'osa l'imposer aux caloyers de Patmos.

Le saint grec exigea peu, et n'obtint presque rien; le saint latin, beaucoup, et le succès dépassa ses espérances. L'Europe se couvrit de monastères, où la règle de saint Benoît fut observée dans toute sa rigueur.

Ce n'est pas tout. Tandis que les Grecs se hâtaient d'arriver *au terme des fatigues de la vie ascétique;* tandis que l'ἀναπαῦσις, c'est-à-dire la cessation de toute activité, le repos absolu, était chez eux la gloire et la fin du chrétien, en Occident, les moines sortaient des cloîtres la croix dans une main, l'épée dans l'autre.

Durant quatre-vingts années, Christodule se sauva devant les *fils d'Agar,* du Jourdain au mont Latros, du Latros au Cavalouri, du Cavalouri à Cos, de Cos à Patmos et de Patmos en Eubée. Ses Mémoires ne parlent que de la peur des moines, de leurs révoltes et de leurs procès; jamais d'armer l'empire et les autres nations du rite grec contre les infidèles. Placé à l'avant-garde du christianisme, il s'oc-

cupe uniquement à réclamer pour ses serfs l'exemption du service.

Pendant ce temps, Pierre l'Hermite et saint Bernard soulevaient l'Occident et le lançaient sur les Sarrasins. La foi purifiée se sentait forte et marchait à l'ennemi. Ce fut un grand malheur pour les Grecs. L'Occident, les trouvant sur son passage, les foula aux pieds. On ne les épargna pas beaucoup plus que les infidèles.

Loin de prévenir le danger, les moines de l'Orient l'avaient rendu inévitable. Leurs maximes avaient enlevé au peuple toute énergie, en l'habituant à prendre l'oisiveté pour la sagesse. Plus on était inutile, plus on était saint. A l'arrivée des musulmans, ils donnèrent les premiers le signal de la fuite, mirent l'Archipel entre eux et les *athées*, puis se croisèrent les bras.

Un fait incroyable, c'est que la majorité des laïques et les empereurs eux-mêmes les approuvèrent. Les Bulles d'or ne se lassent pas de louer la vie monastique, proclament

la supériorité des ascètes sur les autres hommes, et ne songent qu'à leur complaire. Tous les domaines de la couronne, domaines de l'empereur, domaines de sa mère, de ses frères, de ses sœurs, passent entre les mains des solitaires (οἱ μονάζοντες). Les particuliers imitent le souverain, et les donations prennent des proportions si inquiétantes, que l'empereur le plus aimé de Christodule essaye d'y mettre un terme, à l'époque de la fondation de Patmos; mais, dès l'année suivante, la digue est rompue.

Si l'on en juge par les Sporades, la Chalcidique, le mont Olympe et l'Athos, le cinquième au moins du territoire grec devint *terre sainte*. Et quelle peine l'empereur se donna pour la détacher tout à fait de ses États! Que d'encre rouge (1)! Quelles amendes contre les employés qui tente-

(1) Encre rouge, ἐρυθρὰ γράμματα, était synonyme d'ordre impérial, parce que les Bulles d'or étaient si-

raient de la profaner! La république communiste des moines ne relève que des moines; elle ne paye pas d'impôts, elle en perçoit.

Ainsi l'invasion des ascètes ruina l'empire, avant l'arrivée des Arabes, des Turcs et des Normands. Ils le frappèrent au cœur, tandis que les schismatiques et les infidèles attaquaient les extrémités. En présence de l'ennemi, ils commencèrent le sac des trésors et des provinces.

Mais l'argent et les terres ne suffisaient pas aux moines. Il leur fallait encore des bras pour cultiver leurs champs et pétrir leur farine. L'empereur leur donna des hommes. Leurs priviléges en attirèrent d'autres qui se hâtèrent d'échapper aux réquisitions, aux corvées, et surtout au service militaire; car les monastères étaient exempts, « *pour les siècles des siècles, de*

gnées à l'encre rouge. Les dates et le mot Λόγος s'écrivaient également en lettres purpurines.

tous les genres de vexation qu'il plairait aux fonctionnaires d'imaginer, κακώσεως... ὕστερον ἐπινοηθησομένης. » Le mot est d'Alexis Comnène. (Bulle n° 3.)

Grâce à la faveur impériale, les terres de main-morte, qui ne rapportaient absolument rien à l'État, se peuplèrent aux dépens des provinces qui subvenaient à ses besoins. La nation suivit les moines et quitta l'empereur.

Les *non-privilégiés* qui ne purent s'échapper furent accablés de nouveaux impôts. Leurs charges étaient déjà effrayantes : ils n'avaient rien à eux, pas une maison, pas un meuble, pas un bœuf, pas une journée. Il fallait nourrir les ducs, les vestarques, les chartulaires, les ambassadeurs, etc., etc., aussi bien que les moines, et de plus les loger, quand il leur plaisait. Ces réquisitions forcées se multiplièrent. Le meunier lui-même ne portera pas le blé au moulin si quelque employé a besoin de ses mules pour faire une visite : on jettera à

terre les sacs de blé. Il serait impossible de rien imaginer qui approchât de ce mépris pour les personnes, si les Turcs n'avaient pas conquis l'empire grec et conservé ses traditions (1).

Donc, chaque Bulle d'or obtenue par les couvents imposait à la nation de nouvelles souffrances, et à l'empereur de nouveaux embarras. Le saint, croyant sauver les Grecs, les perdait, les livrait pieds et poings liés à l'ennemi. Loin d'assurer le triomphe de la religion *orthodoxe*, il la condamnait à transiger avec les mahométans ou à s'humilier devant les papes. Un jour arriva, où l'administration de Dioclétien, secondée par les couvents, ruina tout à fait l'empire, et les moines comprirent enfin combien il est dangereux de ne pas avoir de patrie.

(1) En 1854, au bout du second pont de la Corne-d'Or, à Constantinople, j'ai vu un meunier assailli par des soldats turcs qui lui prirent ses trois chevaux et se contentèrent de lui indiquer le jour et la caserne où il les retrouverait.

Il est juste de reconnaître que Christodule sacrifia la sienne à ses convictions. Toute sa vie, il souffrit pour la foi, dans le jeûne et l'insomnie. Mais la majorité des caloyers était bien moins l'esclave du Christ que de son bien-être. Le saint l'avoue et s'en plaint amèrement. Ils laissaient en dehors du couvent tous les soucis des laïques, et peu à peu, sans faire de bruit, y introduisaient leurs plaisirs.

Les pères de Zagora eurent des imitateurs à Patmos, et les réformes de Christodule, déjà mal accueillies de son vivant, tout incomplètes qu'elles étaient, ne furent pas longtemps respectées après sa mort.

Le premier soin des moines, en arrivant d'Eubée, fut de remplacer Sabbas, l'higoumène que le saint avait désigné, par un supérieur de leur choix, nommé Yésid.

Le monde et son cortége de vanités et de tentations, que le fondateur avait si violemment repoussés jusqu'aux dernières limites de son île, ne leur inspirèrent pas la

même horreur. La ligne de démarcation disparut; les laïques se rapprochèrent insensiblement de la montagne.

Il y avait juste un siècle que Christodule était mort, lorsque les Latins s'emparèrent de Constantinople et se partagèrent l'empire grec. Les îles échurent aux Vénitiens, 1204. Les habitants des *Petits Hameaux* (1), commençant à posséder quelque chose, les craignirent plus que les moines n'avaient jadis redouté les Turcs, parce que les Vénitiens étaient schismatiques et que les Turcs n'étaient que des infidèles. Aussi les moines, qui avaient abandonné leurs serfs sans scrupule, en 1093, s'empressèrent-ils de les protéger au treizième siècle. L'higoumène leur permit de s'établir dans les fossés du monastère, à l'abri des fortifications. Le danger croissant, il les reçut dans le cloître. Les caloyers ne furent pas fâchés

(1) C'est-à-dire la partie de l'île que Christodule avait assignée aux laïques.

d'avoir des soldats pour manœuvrer les engins, veiller sur les tours et monter la garde derrière leur triple porte.

Les femmes suivirent leurs maris et leurs enfants. Comme les moines étaient, pour la plupart, de leur famille, ils s'habituèrent à les laisser circuler dans les souterrains de la forteresse, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. Elles apportaient des douceurs en cachette, des confitures, des soupes à l'huile et aux épices.

La vie cénobitique, que Christodule considérait comme l'unique sauvegarde des ascètes, devint de plus en plus odieuse, le réfectoire insupportable. Cuisinier, trapézarios, cellérier et paracellériers furent accusés d'incapacité et de malversation. Les révoltes conseillées par l'estomac sont si dangereuses, que l'higoumène consentit à répartir entre ses frères les sommes qu'on destinait à la table commune. Chacun mangea quand il voulut et comme il voulut.

A partir de ce jour, *les moines eurent*

intérêt à ce que leur nombre diminuât, afin que les allocations augmentassent et que les cellules s'agrandissent. Il leur en fallut deux : une cuisine et une salle à manger.

Mais si le réfectoire était fatigant, la solitude était encore plus triste. On invita quelques amis : chacun apporta son plat, et les enfants qui aspiraient au sous-diaconat servirent d'échansons et de cuisiniers. On se disputa les plus habiles.

La règle disait bien « qu'il ne serait per« mis à aucun des frères de posséder quel« que chose en particulier, excepté le vête« ment qu'il portait ; » mais la règle était écrite pour un désert, et non pour une ville comme Patmos. Les moines pensèrent qu'il n'était pas convenable de passer pour des mendiants aux yeux des laïques. Dieu ordonnait d'assister aux offices, de respecter le jeûne et les quatre carêmes, de passer à l'église la nuit qui précède chaque grande fête (ἀγρυπνίαι), mais nullement d'avoir des

habits mal faits. Les robes de soie bleue, rose ou verte, remplacèrent donc le sac de toile que le dokiarios prenait au magasin. On ne conserva de l'uniforme que le cappasion (1) et le manteau noir.

Ce fut tout ce qui resta des réformes de Christodule.

Les patriarches se plaignirent. D'interminables *sigillia* (mandements) firent aux caloyers une énumération impitoyable des vices les plus raffinés, et les accusèrent de ne pas les éviter. Ceux-ci répondirent que les bulles avaient consacré leur indépendance.

Mais cette indépendance elle-même n'était plus qu'un mot vide de sens. Un demi-siècle après Christodule, l'amour du bien-être avait déjà détruit le goût de la liberté.

Sous le règne de Manuel, petit-fils d'A-

(1) Bonnet qui ressemble à une toque de professeur. Les moines élégants le portent droit sur la tête comme une tiare.

lexis Comnène, deux partis se formèrent dans le couvent : celui de l'évêque d'Icaria, soutenu par l'higoumène Théoctistos, et celui du patriarche. L'évêque l'emporta, obtint de l'higoumène la promesse *écrite* qu'on mentionnerait son nom dans la liturgie, au lieu de celui du patriarche, et s'assit, dans l'église, à la place d'honneur. Le clergé régulier fut vaincu par le séculier ; saint Christodule, par un fonctionnaire de l'Église. Un évêque trôna à côté de son cadavre !

Ce nouveau triomphe du monde sur le réformateur dura jusqu'à la mort de Théoctistos. La majorité, favorable à l'évêque d'Icaria, réélisait, tous les deux ans, son protégé. Ce n'était pas un honneur stérile. Comme le supérieur, d'après la règle de Christodule, nommait l'économe, l'ecclésiarque et les deux dokiarii, c'est-à-dire les administrateurs, qui disposaient avec lui des fonds de la communauté, l'évêque d'Icaria et ses amis avaient entre leurs

mains toutes les richesses que l'archimandrite du Latros avait amassées.

Tant que Théoctistos vécut, le parti opposé n'osa se plaindre : on craignait les représailles, l'eau et les légumes secs, l'expulsion surtout, qui était la ruine. Mais dès qu'il fut mort, ils allèrent à Constantinople implorer le patriarche ; ils lui montrèrent la Bulle d'or de fondation et le mandement du patriarche Jean.

Lucas, qui occupait alors le trône de la *nouvelle Rome*, s'empressa de le confirmer, 1159. Il accabla de son mépris l'higoumène qui avait transféré à un inférieur les droits du chef de l'Église. C'était un *sot*, un *niais*, un *pauvre d'esprit*, et l'évêque d'Icaria, un *fourbe* et un *effronté*.

Tout arrangement contraire à la Bulle d'or et au premier mandement est nul, et l'archiprêtre qui l'invoquera sera *excommunié*.

Quant aux moines de Patmos, s'ils sont